

M. le président remercie M. de Roucy de ce double don.

M. de Roucy offre également à la Société pour la Bibliothèque de la ville 1^o un volume in-8, de 71 pages intitulé : « Enterrement des dames religieuses, sœurs converses et sœurs données du prieuré Hôtel-Dieu de Saint-Nicolas de Compiègne, imprimé en 1728 à Soissons, chez Charles Courtois. Ce volume renferme le formulaire de l'office avec la musique notée. A la fin se trouvent des recommandations spéciales à la mère supérieure pour l'envoi de lettres de faire-part et de lettres particulières aux communautés d'Association de Saint-Nicolas de Pontoise, de Saint-Etienne de Reims et de Saint-Jacques d'Andely. Elle devra, de plus, donner pendant trente jours la portion de la religieuse décédée à un pauvre de la ville pour qu'il prie pour la défunte. — 2^o un « Compliment au Roi, à son arrivée à Compiègne en octobre 1780 », une feuille in-folio imprimée chez L. J. F. Bertrand ; ce compliment fut récité et présenté par la femme Lequeue la jeune, la femme Catherine Lequeue, Fanchon Flon, la femme Mulot et Fanchon, qui étaient sans doute les dames de la Halle. Les vers dans lesquels on célèbre comme un nouveau Titus le prince que quelques années plus tard ses sujets devaient envoyer à l'échafaud, sont aussi pauvres d'idées que médiocres de style. Nous ignorons quel put en être l'auteur, ne pourrait-on les attribuer à Mulot de la Ménardière, condamné et guillotiné avec les Carmélites de Compiègne. — Un troisième document imprimé que M. de Roucy ne fait que communiquer est la « Liste des citoyens actifs de la ville de Compiègne électeurs et éligibles, assemblés le 3 février 1790 dans les églises des Minimes et des Cordeliers pour la nomination des officiers municipaux ». Ces listes offrent un réel intérêt pour l'histoire des familles compiégnaises.